

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 4 décembre 2025

Tavaux - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé GUIBELIN

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 63

Nombre de procurations : 11

Nombre de votants : 74

Date de la convocation : 27 novembre 2025

Date de publication : 11 décembre 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	RYAT Thomas	HERRMANN Nadine
MICHAUD Dominique	STOLZ Julien	JABOVISTE Philippe
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	LACROIX Olivier	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	BREMOND Gabriel
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	JEANNEROD Georges
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	DIEBOLT Alain
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	PANNAUX Joël
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	PAUVRET Emeric	GUIBELIN Hervé
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	MILLIER Cyril
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	DAVID Françoise
CALINON Séverine	CHAMPANHET Stéphane	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	SANCEY Pascal
GAGNOUX Jean-Baptiste	DELAINE Isabelle	CALLEGHER Aline
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	DEJEAN Sylvie
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	RIGAUD Fabien
LEPETZ Joëlle	DRUET Timothée	LEGRAND Jean-Luc
MANGIN Isabelle	GIROD Isabelle	LAGNIEN Jacques
PECHINOT Jacques	GOMET Nicolas	

Conseillers suppléés

THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	CHEVAUX Bruno suppléé par CLAIROTTE Christian
BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à BERTHAUD Mathieu
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MARCHAND Sylvette donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia
ROCHE Paul donne procuration à DRAY Frédérique
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
JACQUOT Patrick donne procuration à HOFFMANN Maurice
PERNOUX Annie donne procuration à ROY Jean-Yves

Conseillers absents non suppléés et non représentés

GUERRIN Bernard	HENRY Micheline	SAGET Emmanuel
TRONCIN Dominique	VIVERGE Patrick	GINET Gérard
MATHIOT Agnès	GRUET Olivier	
EMONIN Laurent	MATHEZ Christian	

Objet : Avenant n°3 au contrat de concession de service public avec la SEMOp Grand Dole Mobilités

Rapporteur : Monsieur Grégory SOLDAVINI

La concession de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et prestations de mobilité durable associées signée avec la SEMOp Grand Dole Mobilités est entrée en vigueur à compter du 1er septembre 2023.

Un premier avenant a été signé le 10 janvier 2024 puis un second le 15 juillet 2025.

Un troisième avenant, objet de la présente délibération, a pour objet d'apporter plusieurs ajustements contractuels relatifs aux biens nécessaires à l'exploitation et de présenter l'évolution de l'offre kilométrique depuis la mise en œuvre du réseau Grand Dole Mobilités.

Adaptations d'ordre contractuelle :

- *Parc de véhicules*

Le contrat prévoyait le renouvellement de 2 midibus Iveco Diesel en 2026 d'une capacité de 22 places. Cette capacité est considérée comme surdimensionnée par rapport à l'usage constaté sur les services Flexi.

Il est donc proposé de reporter cet investissement en 2027, afin d'évaluer son adéquation aux besoins réels du service. Le choix de la capacité, et de la motorisation n'est pour le moment pas défini.

Les Fiches-Véhicules seront modifiées une fois ce choix entériné (nombre, capacité et motorisation).

Ces véhicules constituent des biens de retours.

- *Matériel billettique*

Afin d'améliorer la ponctualité et la fiabilité du réseau Grand dole Mobilités, il est proposé de mettre en place des valideurs supplémentaires à bord des véhicules affectés aux lignes urbaines.

Cet investissement de 13 unités, pour un montant de 49 000 € HT, a pour objectif de créer un second flux de passagers à bord, réduisant ainsi la congestion lors de la montée, et augmentant ainsi la vitesse commerciale du réseau.

Ces matériels constituent des biens de retours.

Évolutions de l'enveloppe kilométrique :

Depuis la mise en place du réseau Grand Dole Mobilités, des évolutions ont conduit à des variations de l'enveloppe kilométrique.

L'annexe 4 à l'avenant n°3 récapitule ces variations et ces impacts pour l'année pleine 2026.

Ainsi, le nombre total de kilomètres est de 1 116 219, contre 1 096 727, soit une variation de 1,78 %.

Comme le stipule l'article 166-2 de la convention, les ajustements ont une incidence inférieure à 2% des kilomètres produits et n'impactent donc pas le montant de la Contribution Financière Fixe.

Le mémoire financier ainsi que le CEP ne varient pas. Seules les fiches techniques de lignes tiennent compte de ces modifications.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE VALIDER** l'avenant n°3 et ses annexes au Contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public de voyageurs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et prestations de mobilités durable associées avec la SEMOp Grand Dole Mobilités, tel qu'annexé à la présente délibération,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant n°3 ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN

POUR : 74

ABSTENTION(S) : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 11 PROCURATION(S)

Fait à Tavaux, le 4 décembre 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/ Mobilités
- SEMOp Grand Dole Mobilités

Jean-Pascal FICHERE.

